

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY**

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 2 octobre 2025 à 19h00
Salle du conseil, 370 rue du Moulin

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2025**
- 5. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 5.1 Approbation des comptes payés et à payer
 - 5.2 Licence Acomba
- 6. SUIVIS**
- 7. CORRESPONDANCES**
 - 7.1 Demande - Postes Canada
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET PARCS)**
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUTS) ET ENVIRONNEMENT**
- 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 13.1 CPIK
 - 13.2 Comité terrain de jeux
 - 13.3 Comité salle communautaire
 - 13.4 Comité sécurité civile
- 14. MRC DU VSF**
 - 14.1 Compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires
- 15. VARIA**
- 16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 2 octobre 2025 à 19h à la salle du Conseil située au 370, rue du Moulin au Village de Kingsbury. Sont présents la mairesse Amélie Tremblay et les conseillères Suzanne Bédard, Marisol Charbonneau, Claire Morazain. Sont absents les conseillers Marc Saumier et Tommy Vaillancourt.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par la mairesse Amélie Tremblay et le directeur général et greffier-trésorier Geoffrey Shayne Packwood est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Ayant constaté le quorum, la mairesse ouvre la séance à 19h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-10-001 Il est proposé par Marisol Charbonneau et appuyé par Claire Morazain :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

1 personne assistent à la séance et aucune question n'est posée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2025

2025-10-002 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Marisol Charbonneau:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Correction d'orthographe au point 5.6.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 Approbation des comptes payés et à payer

ATTENDU les comptes payés et à payer ayant été déposés au conseil, tel que présenté dans le tableau suivant :

Comptes payés	
Sous-total des comptes payés	34 617,30 \$
Comptes à payer	
Sous-total des comptes à payer	7 800,00 \$
Total des comptes payés et à payer	42 417,30 \$

2025-10-003 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Claire Morazain :

QUE soient ratifiés les comptes payés au montant de 34 617,30 \$;

ET QUE soient autorisé le paiement des comptes à payer au montant de 7 800,00 \$, le tout tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Licence Acomba

ATTENDU QUE la Municipalité n'utilise plus la plateforme Acomba pour sa gestion comptable, mais a encore un contrat de licence actif;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre fin au contrat de licence Acomba;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une facture de la part du CPIK pour la licence Acomba;

2025-10-004 Il est proposé par Claire Morazain et appuyé par Suzanne Bédard :

QUE la Municipalité mette fin au contrat de licence Acomba après avoir fait une copie des données inscrit dans le programme comptable.

ET

QUE la Municipalité paie la facture finale de la licence au CPIK.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. SUIVIS

Aucun point à discuter.

7. CORRESPONDANCES

7.1 Demande – Postes Canada

La mairesse Amélie Tremblay dépose une demande de la part de la présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Une décision est requise par le Conseil :

NE TOUCHEZ PAS À MON BUREAU DE POSTE – LES COMPRESSIONS DOIVENT CESSER

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes pour notre service postal public, supprimant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unilatérale avant l'examen du mandat de la Société canadienne des postes planifié du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, ce qui prive de leur voix à ce chapitre les personnes qui seront les plus affectées;

ATTENDU QU'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile;

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités;

ATTENDU QUE ces compressions nuisent spécialement aux personnes âgées ou ayant une incapacité;

2025-10-005 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Claire Morazain :

QUE la Municipalité du Village de Kingsbury écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- L'arrêt immédiat des compressions de services en les remplaçant par d'autres façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité, comme nous l'avons mentionné plus haut;
- Le report de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que ses activités ne se seront pas stabilisées;

- La tenue de l'examen de Postes Canada et du *Protocole du service postal canadien* de manière transparente, publique et approfondie, et que cet examen comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point à discuter.

9. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET PARCS)

Aucun point à discuter.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

Aucun point à discuter.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun point à discuter.

12. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à discuter.

13. RAPPORT DES COMITÉS

13.1 CPIK

Marc Saumier étant absent, aucun compte rendu n'a été déposé.

13.2 Comité terrain jeux

Aucun point à discuter.

13.3 Comité salle communautaire

Marc Saumier étant absent, aucun compte rendu n'a été déposé.

13.4 Comité sécurité civile

Aucun point à discuter.

14. MRC du VSF

14.1 Compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires

Amélie Tremblay présente le compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires de la MRC du Val-Saint-François.

15. VARIA

Aucun sujet à discuter.

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

2025-10-006 Il est proposé par Suzanne Bédard

QUE la séance soit levée à 19h55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Amélie Tremblay Mairesse	Geoffrey Shayne Packwood Directeur général et greffier-trésorier
-----------------------------------	---

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

Amélie Tremblay Mairesse
